

LES AUTOCONTRÔLES EN EAU POTABLE

COMMISSION TERRITORIALE N° 9 – Sud Lauragais

BILAN
2020

> Le contrôle de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau en France est soumise à un double suivi sanitaire : un contrôle officiel relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en liaison avec le préfet, et une surveillance permanente de la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau, appelée autocontrôle, et ce afin de vérifier que la qualité de l'eau fournie aux abonnés répond aux critères fixés par la législation.



> Le rôle du Pôle Expertise Eau potable de RESEAU31

Cet autocontrôle est l'une des missions du Pôle Expertise Eau potable du SMEA31-RESEAU31.

Il permet également une certaine réactivité en cas d'anomalie afin de gérer au mieux l'efficacité du traitement et la qualité de l'eau distribuée.

Un programme d'autosurveillance périodique est établi en concertation avec chaque centre d'exploitation, sur des points de prélèvements situés au niveau d'usines d'eau potable, de réservoirs et châteaux d'eau, et des réseaux de distribution.

Pour chaque point de surveillance :

- ▶ des paramètres physico-chimiques sont analysés in situ : température, pH, conductivité, oxygène dissous et saturation en oxygène, turbidité, chlore résiduel et total.
- ▶ des échantillons d'eau sont prélevés pour l'analyse ultérieure en laboratoire de paramètres microbiologiques (coliformes totaux, E. coli, entérocoques) et d'autres paramètres physico-chimiques nécessitant des techniques plus complexes (aluminium, nitrates, pesticides, minéralisation...)



En cas d'anomalie d'un ou plusieurs paramètres, les agents des centres d'exploitation mettent en place les actions correctives adéquates (purges de réseau, chloration choc...). De plus, dans le cas où l'eau analysée n'est pas conforme à certaines limites de qualité, RESEAU31 peut émettre une restriction provisoire de consommation à l'attention des usagers de l'unité de distribution concernée, avec mise à disposition de bouteilles d'eau jusqu'à rétablissement à la normale.

> Le saviez-vous ?

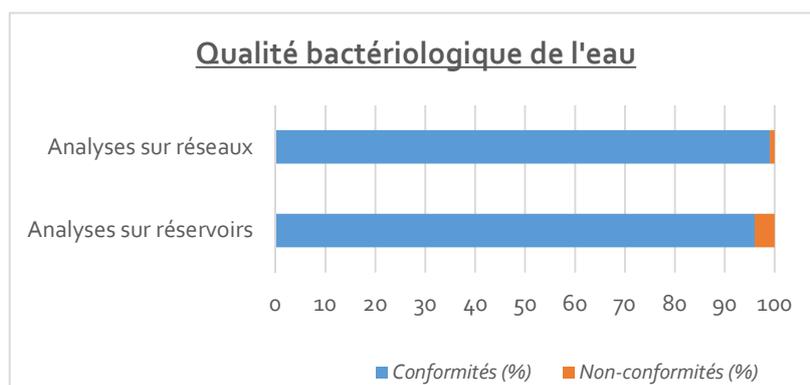
Une autre activité du Pôle Expertise Eau potable est la détection de la dégradation de la qualité de l'eau en lien avec la migration du chlorure de vinyle monomère (CVM) dans les canalisations PVC antérieures à 1980. Obligatoire depuis 2019, un programme annuel de surveillance est

planifié sur les secteurs à risque durant la période la plus critique (mai à octobre), confié à un laboratoire d'analyses agréé, puis transmis à l'ARS. En cas de non-conformité, RESEAU31 informe immédiatement l'ARS et met en place les actions correctives adéquates.



> Le bilan des autocontrôles RESEAU₃₁ pour l'année 2020 sur la CT9 :

Localisation	Total analyses bactériologiques	Analyses bactériologiques conformes	Indice de qualité bactériologique de l'eau (%)	Total analyses physico-chimiques	Analyses physico-chimiques conformes	Indice de qualité physico-chimique de l'eau (%)
Analyses sur réseau	151	150	99	151	147	97
Analyses sur réservoirs	144	138	96	144	141	98



Non-conformités bactériologiques décelées en 2020 :

14/01: 10 bactéries coliformes en sortie du réservoir de Loubens-Lauragais + 4 bactéries coliformes au niveau du cimetière

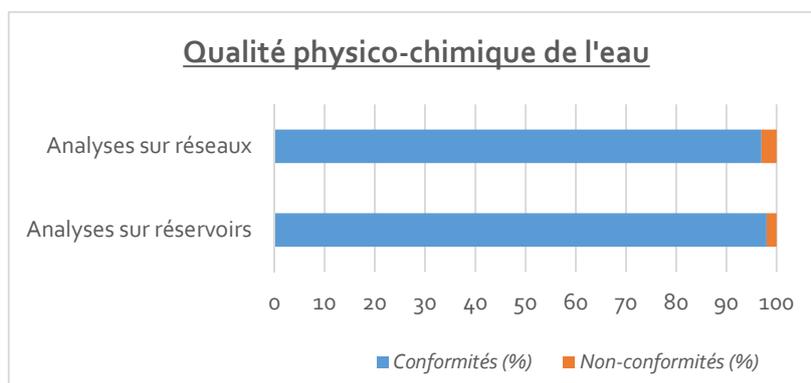
02/06: 39 bactéries coliformes en sortie du réservoir du Falga

01/09: 46 bactéries coliformes en sortie du réservoir du Ramel à Verfeil +7 bactéries coliformes en entrée du réservoir St-Jean

07/10: 19 bactéries coliformes en entrée du réservoir d'Avignonet Majesté

02/12: 3 bactéries coliformes en entrée du réservoir St-Jean

Pour chacune de ces non-conformités, une purge du réseau et une chloration choc ont été effectuées dès connaissance des résultats, et un recontrôle a été réalisé en suivant pour attester d'un retour à la normale.



Non-conformités physico-chimiques décelées en 2020 :

26/05 : conductivité basse (150 $\mu\text{S}/\text{cm}$ mesurés pour une référence de qualité minimale de 200 $\mu\text{S}/\text{cm}$) au niveau du réservoir d'Avignonet Majesté

07/07: conductivité basse (164 $\mu\text{S}/\text{cm}$ mesurés pour une référence de qualité minimale de 200 $\mu\text{S}/\text{cm}$) et pH élevé (9,06 mesuré pour une référence de qualité maximale de 9) en entrée du réservoir d'Avignonet Majesté (adduction Basse Pression)

15/07: températures élevées sur 2 regards de prélèvement à Ste-Foy d'Aigrefeuille (valeurs supérieures à la référence de qualité maximale de 25°C)

11/08: température élevée sur le robinet du tennis de Revel (valeur supérieure à la référence de qualité maximale de 25°C)

18/08: température élevée sur le robinet du cimetière de Vaudreuille (valeur supérieure à la référence de qualité maximale de 25°C)

Précisions :

Au niveau de la CT9, le Pôle Expertise Eau potable de RESEAU₃₁ n'intervient pas directement dans la réalisation des autocontrôles.

En effet, depuis l'adhésion du SIEMN à RESEAU₃₁, l'organisation des autocontrôles sur ce territoire est restée la même. Une convention a été signée avec l'IEMN pour les prélèvements et les analyses.

Un agent du Centre d'exploitation de Maureville organise les tournées hebdomadaires et réalise les prélèvements en binôme avec un agent de l'IEMN.

Au total, 295 points de prélèvements ont été contrôlés en 2020 sur les 61 communes de ce territoire, au niveau des réservoirs et des réseaux de distribution.

Les paramètres analysés étaient :

- température, pH, conductivité, turbidité, couleur, manganèse total, aluminium total, fer total, carbone organique total, chlore total.

- bactéries coliformes, E. coli, entérocoques, spores de bactéries anaérobies sulfite-réductrices, germes revivifiables à 22°C.